

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19215**

Intitulé

Designer industriel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Strate Collège - Strate école design	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200n Conception de produits (sans autre indication); design industriel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le designer est au centre des processus d'innovation dans les organisations humaines publiques ou privées, où il fait émerger des nouvelles solutions à des problèmes anciens, où invente des usages innovants pour des situations nouvelles.

La production du designer est tendue vers un seul objectif : améliorer la qualité des expériences de vie humaine, petites ou grandes, et donc des services, des systèmes et des objets qui y contribuent. En mettant continûment l'homme au cœur de toute sa démarche, le designer anticipe en permanence sur ses usages qui motivent et justifient toute sa production.

Intégré au sein d'équipes pluridisciplinaires, il est le médiateur entre des disciplines souvent cloisonnées et verticalisées, sinon concurrentes (Stratégie, R&D, ingénierie, marketing, Bureau d'étude). C'est par sa médiation que le sens est apporté au projet. En étant impliqué sur l'amont comme sur l'aval du projet, le designer assure une continuité en terme d'usages, de valeurs, et de sens.

Les capacités attestées :

1/ Analyse d'un brief client

Analyse du brief client

Identification de la problématique à traiter

Evaluation des enjeux humains concernés

Identification du positionnement du commanditaire sur son secteur

Reformulation de la problématique

2/ Exploration de l'espace problématique

Définition d'une méthodologie de recueil de données

Mise en œuvre d'une observation terrain

Analyse des données recueillies

Définition de la cartographie de la problématique

Recherche de solutions pertinentes

3/ Génération et développement de pistes créatives

Conception de différentes solutions d'un point de vue créatif

Réalisation de supports représentant ces solutions créatives

Evaluation des différentes solutions et des conditions de leur faisabilité

Mise en forme des caractéristiques esthétiques des différentes solutions

4/ Développement et finalisation de l'offre

Identification des technologies, matériaux, techniques et process possibles

Evaluation de différentes solutions techniques

Définition de chacune des caractéristiques de la solution retenue

Mise en fabrication de la solution

Vérification de la conformité au cahier des charges

5/ Direction de projet

Organisation de la logistique du projet et définition du planning

Coordination des acteurs

Suivi et contrôle des étapes de réalisation

Formalisation de la documentation du projet

6/ Communication

Structuration de l'information en vue de sa présentation à différents publics

Développement d'un argumentaire en français et en anglais

Création de supports de présentation du projet

Formalisation des différents documents du projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les designers peuvent travailler dans tous types d'entreprises et dans tous secteurs. Certains secteurs emploient davantage de designers que d'autres, ayant bien mesuré l'importance et la valeur du design pour leur marché. D'autres secteurs ont besoins de designer selon les innovations techniques et sociales émergentes.

Les industries et les services liés à la mobilité

L'électronique grand public
 L'industrie du Luxe au sens large (y compris les cosmétiques)
 Les industries de l'emballage
 L'aménagement domestique
 Aménagement des espaces publics
 Equipement et aménagement des professionnels
 Industrie des services
 Industrie des loisirs et de la culture
 Designer, Designer industriel, designer d'interaction, designer de services, designer d'expérience.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1204 : Design industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les principales composantes de la certification s'appuient sur l'évaluation des compétences suivantes :

- L'analyse d'un brief client
- L'exploration de l'espace problématique
- Le développement des pistes créatives
- Le développement et finalisation de l'offre
- La direction de projet
- La communication

Les évaluations s'appuient sur des productions à fournir par les candidats, telles qu'elles peuvent être attendues dans le secteur professionnel. Le candidat aura à présenter un projet écrit, soutenu à l'oral. Parmi les productions, peuvent être citées :

- La reformulation d'un brief client
- Un dossier de recherche
- Des maquettes de principe (volume, numérique, interactive)
- Un carnet de recherche
- Le planning de projet
- La présentation du projet en interne ou devant un client

Pour l'accès par la voie de la formation initiale, en cas d'obtention partielle du titre, le candidat peut se représenter devant le jury dans un délai de 6 mois.

Le titre peut également être obtenu par la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience, sur la base de l'expérience et des compétences acquises par la pratique en situation de travail qui seront démontrées à travers la réalisation d'un livret de preuves, dit livret 2 conformément à la procédure en vigueur à Strate Collège (consultable sur le site <http://www.stratecollege.fr>)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs les membres externes sont des professionnels du Design et de l'industrie, des représentants des institutions du Design et de l'enseignement supérieur du Design.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs les membres externes sont des professionnels du Design et de l'industrie, des représentants des institutions du Design et de l'enseignement supérieur du Design.

En contrat de professionnalisation	X	50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs les membres externes sont des professionnels du Design et de l'industrie, des représentants des institutions du Design et de l'enseignement supérieur du Design.
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	50 % des membres du jury sont externe à l'organisme avec pour moitié des représentants des professions salariés et pour moitié des représentants des professions employeurs les membres externes sont des professionnels du Design et de l'industrie, des représentants des institutions du Design et de l'enseignement supérieur du Design.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 6 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé Designer industriel, avec effet au 6 juillet 2008, jusqu'au 6 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Designer industriel" avec effet au 6 juillet 2013, jusqu'au 03 juillet 2019

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2008.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 31 juillet 2000 publié au Journal Officiel du 11 août 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

70 titulaires du titre par an en moyenne

Autres sources d'information :

site web : www.stratecollege.fr

<http://www.stratecollege.fr>

Lieu(x) de certification :

Strate collège

27 av de la division Leclerc

92310 Sèvres

Téléphone : 01.55.28.01.20

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

STRATE collège - 27 av de la Division Leclerc - 92310 Sèvres

Web School Factory - 59 rue nationale - 75013 Paris

Historique de la certification :

- Homologation « designer industriel » code 200n, niveau II, JO du 11.08.2000. - Homologation « designer industriel » code 200n, niveau II, JO du 12.10.2002.

- Certification « designer industriel » code 200n, niveau II, JO du 31.01.2006.

Certification précédente : Designer industriel